



COMMUNIQUE

Le Directeur des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) invite les bacheliers désireux de s'inscrire en **Psychologie Appliquée** à venir déposer leur dossiers de candidature à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS). Le dépôt se fera du **mercredi 10 août** au **vendredi 19 août 2016**, délai de rigueur de 7h30mn à 11h30mn aux guichets de la DAAS.

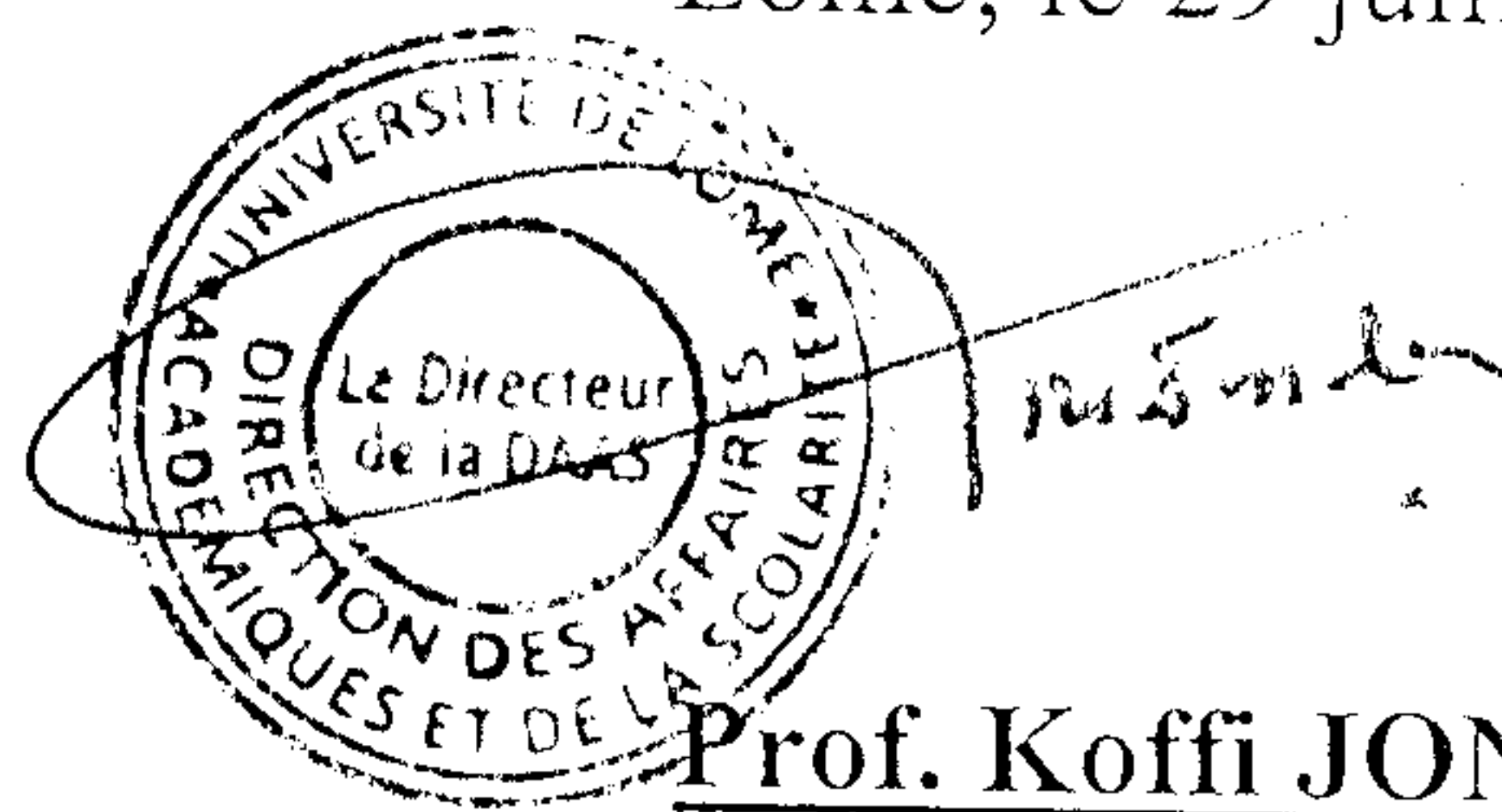
Conditions exigées pour le dépôt des dossiers :

- Seuls les baccalauréats A, C et D des années 2015 et 2016 sont acceptés.

Pièces à fournir :

- 1- Une fiche de demande d'inscription à retirer aux guichets de la DAAS,
- 2- Une photocopie non légalisée de l'acte de naissance,
- 3- Des photocopies non légalisées des relevés de notes du Bac1 et du Bac2,
- 4- Des photocopies légalisées de tous les bulletins des classes de Seconde, Première et Terminale,
- 5- Pour les étudiants détenteurs du BAC A, C ou D de l'année 2015, joindre la photocopie de la carte d'étudiant.

Lomé, le 29 juillet 2016


Prof. Koffi JONDO